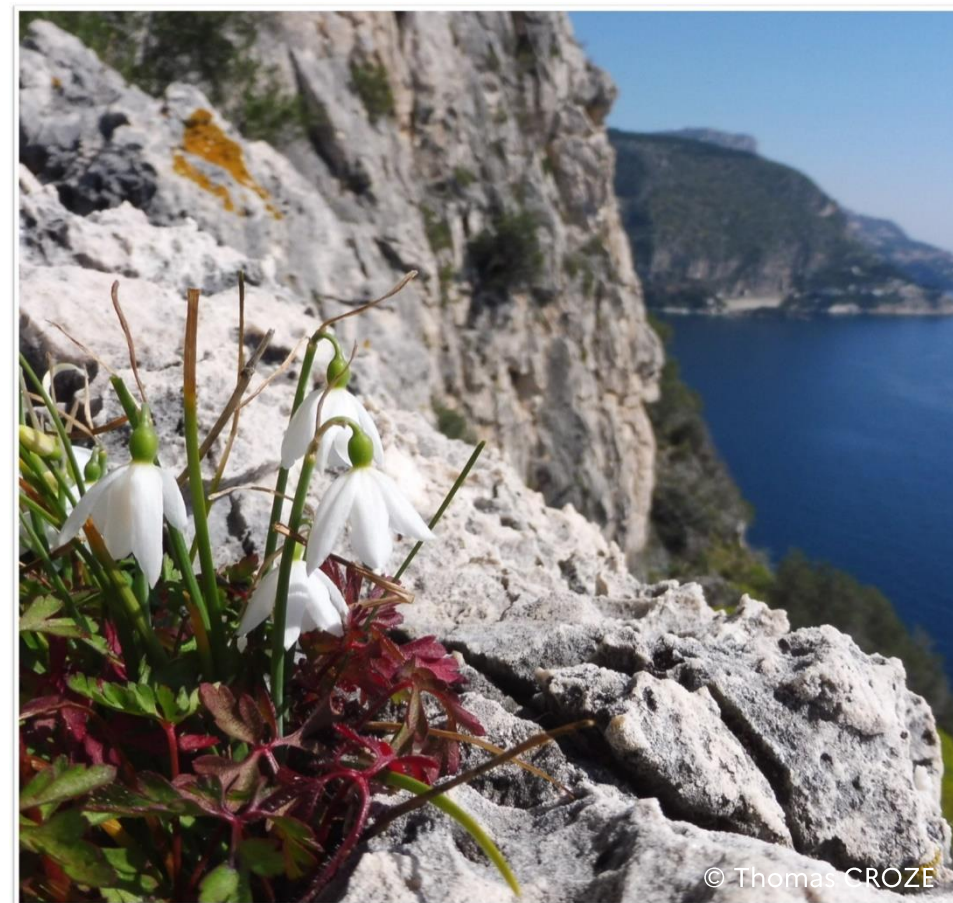


Intégration de la biodiversité dans la vie des ouvrages de protection



25 / 11 / 2025

INTRODUCTION - Photolangage

« **Votre carte, votre ressenti** »,
synthèse du tour de table:

La biodiversité est là, avec nous, et s'impose toujours. Elle est tellement là, que la plupart du temps, on ne la voit même plus. Alors quand on ne la néglige pas carrément, on dit en prendre soin, même si on lui nuit.

Bien sûr, il faut la protéger, mais pour cela il convient aussi de trouver les bonnes solutions pour mener à bien les projets répondants à tous les enjeux.

Malheureusement, la bonne façon de procéder reste floue et on se sent trop souvent perdu dans une réglementation inextricable. Tout cela est aussi question d'organisation et de prise en compte très en amont de la biodiversité dans les projets, mais cela reste une course d'endurance pour essayer de la préserver. Parfois, c'est même un combat !

Un combat entre les différents acteurs : les services de l'État, les MOA, les MOE, les entreprises, du fait des contraintes d'enjeux, de temps, de budget. On a souvent du mal à se comprendre et plutôt des freins à travailler ensemble. Pourtant, œuvrer en faveur de la biodiversité doit être un engagement collectif, un apprentissage à travailler ensemble, à tous mettre les mains à la pâte, ou dans la terre (puisque'elle est la base de la biodiversité), pour tester et pour observer ce que cela peut donner.



LA REGLEMENTATION



© Naturalia Environnement

Projet de sécurisation de parois rocheuses

=

a priori non concerné par les nomenclatures :
Evaluation environnementale (vérifier selon la superficie la rubrique 39 du
tableau annexe à l'article R122-2 du Code de l'Environnement), IOTA, ICPE

Concerné par la réglementation relative aux **espaces** et aux
espèces protégés

LA REGLEMENTATION: espaces protégés



- ✓ Parc national,
- ✓ Réserve naturelle,
- ✓ Arrêté préfectoral de protection de biotope,
- ✓ Site Natura 2000,
- ✓ ...

Implication variable

LA REGLEMENTATION: espèces protégées



Régime d'**interdiction**
(destruction, mutilation, coupe, transport...)

Dérogation possible sous conditions :

- ✓ Projet répondant à une Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur (RIIPM)
- ✓ Absence de solutions alternatives
- ✓ Ne pas nuire au maintien des espèces dans un état de conservation favorable

LA REGLEMENTATION: une contrainte?

Contrainte =

- ✓ « *Obligation créée par les règles en usage dans un milieu, par les lois propres à un domaine, par une nécessité, etc.* » (Définition Larousse, 2025)
- ✓ Gêne, pression, exigence

Comment **respecter la réglementation**, sans que cela soit vécu comme une contrainte ?

- ✓ Compréhension des enjeux
- ✓ Anticipation
- ✓ Innovation, tests
- ✓ Retours d'expérience, partage, valorisation



© Généré via intelligence artificielle

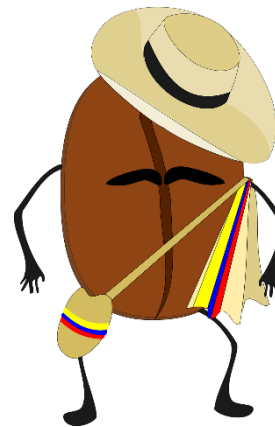
ATELIER: « World café »

- ✓ 3 groupes
- ✓ Réflexion par table (10 min) pour **définir les incontournables de l'intégration de la biodiversité dans la vie des ouvrages**
- ✓ Changement de table pour compléter les idées des uns avec celles des autres
- ✓ Synthèse partagée (10 min)

Table 1: comment intégrer la biodiversité AVANT travaux : conception?

Table 2: comment intégrer la biodiversité PENDANT travaux : chantier?

Table 3: comment intégrer la biodiversité APRES travaux : visites / contrôles, entretien?



Synthèse de l'atelier

Intégration de la biodiversité dans la vie des ouvrages

AVANT travaux – Phase de conception:

1. Pré-diagnostic sur terrain avec à minima un botaniste et un zoologue (cordistes)
2. Développer un réseau ressources: associations, Parc Naturel, etc.
3. Bien prévoir les ouvrages de sécurisation en fonction des contraintes environnementales
→ Concertation avec les fabricants
4. Prise en compte des obligations dans le CCTP / Insérer critère environnemental dans l'appel d'offre
5. Calendrier de travaux restreint
6. Anticiper les budgets
7. Adapter les implantations des ouvrages
8. Identification des zones à protéger
9. Travailler en concertation avec tous les services impliqués : DREAL, DDT, Préfectures, etc.

Sensibiliser tous les partis (MOE/MOA/Service de l'État)

Synthèse de l'atelier

Intégration de la biodiversité dans la vie des ouvrages

PENDANT travaux – Phase chantier:

- ✓ Adapter le calendrier
- ✓ Défavorabiliser
- ✓ Éviter les taxons / Balisage
- ✓ Suivi environnemental par un naturaliste (avant / pendant / après)
- ✓ Mesure / dispositif d'évitement (capuchons sur poteau) pour éviter les pièges
- ✓ Sensibiliser l'entreprise intervenante + formation
- ✓ Déplacer les espèces endémiques
- ✓ Adapter le matériel (bruit / poussières...)
- ✓ Sensibiliser tous les partis (MOE/MOA/Service de l'État)
- ✓ Mettre en place une bonne communication

Synthèse de l'atelier

Intégration de la biodiversité dans la vie des ouvrages

APRES travaux – Visites / contrôle, entretien, phase d'exploitation:

Pour l'intégrer après : il faut y penser avant !

- ✓ Essais d'amélioration post-travaux
- ✓ Intérêt d'une assistance à maîtrise d'ouvrage environnementale
- ✓ Mesures complémentaires (exemple de l'installation de nichoirs en falaise)
- ✓ Intégrer la biodiversité dans le Document d'Intervention Ulérieur des Ouvrages (DIUO) et dans le référentiel de maintenance du maître d'ouvrage
- ✓ Partager les retours d'expériences (les bons comme les mauvais)
- ✓ Mise en œuvre de mesures compensatoires et de suivis
- ✓ Temporalité des interventions (débroussaillage...)
- ✓ Sensibilisation de l'agent en charge du suivi des ouvrages

Merci pour nos échanges

Contacts :

Charlotte HONNORAT 06.61.72.97.68 charlotte.honnorat@cerema.fr

Nicolas GEORGES 06.99.91.08.28 nicolas.georges@cerema.fr

www.cerema.fr

